



TELEFILM CANADA PARTNER OF CHOICE PARTENAIRE DE CHOIX



BANFF  
WORLD MEDIA FESTIVAL

## **REGLEMENT DU CANADA-FRANCE SERIES LAB (PHASE 1)**

Le Canada-France Séries Lab est une initiative d'une durée d'un an qui débutera à Séries Mania Forum en 2023 et se terminera lors de l'édition 2024. Jusqu'à 15 producteurs, porteurs de projet de séries audiovisuelles, par pays seront invités à participer aux activités organisées lors du Séries Mania Forum 2023 pour se rencontrer et constituer des binômes (phase I). Quatre à cinq projets présentés par ces binômes seront sélectionnés par un jury d'experts et invités à participer à une série d'ateliers professionnels, en présentiel au BANFF World Media Festival en juin 2023 puis en virtuel entre septembre 2023 à mars 2024 (phase II). Le programme s'achèvera lors de l'édition 2024 de Séries Mania Forum avec la présentation des projets à de potentiels investisseurs internationaux (phase III).

Cet appel d'inscription concerne exclusivement la phase I du programme qui se déroulera au Séries Mania Forum du 21 au 23 mars 2023 à Lille, Grand Palais.

Jusqu'à 15 producteurs canadiens et 15 producteurs français, porteurs de projet de séries audiovisuelles, seront retenus pour participer à la phase I du Canada-France Séries Lab qui se déroulera au Séries Mania Forum en mars 2023 afin d'y trouver un partenaire de coproduction canadien ou français. L'objectif de ces rencontres est de former des binômes de coproducteurs (canadiens et français) porteurs d'un projet de série en coproduction qui puisse être déposé à l'appel à candidature pour les phases II et III de l'initiative qui ouvrira le 17 avril 2023.

Les projets doivent être inscrits selon la réglementation décrite ci-dessous dans le respect des dates limites indiquées.

**L'inscription d'un projet vaut pour acceptation sans réserve de la présente réglementation et, en cas de sélection du projet, l'engagement de la présence d'un représentant lors de l'événement du 21 au 23 mars 2023.**

## **CONDITIONS D'ELIGIBILITE**

Pour être admissible, tout requérant doit satisfaire à tous les critères suivants :

- **être une société sous contrôle canadien**, conformément aux articles 26 à 28 de la [Loi sur l'Investissement Canada](#) ou **être une société de production établie sur le territoire français**. Les candidatures émanant de particuliers (auteurs, scénaristes, etc.) ne seront pas acceptées.
- **pour les sociétés canadiennes, être représenté lors de l'initiative par un producteur ou une productrice** qui est un(e) citoyen(ne) canadien(ne) au sens de la [Loi sur la citoyenneté](#) ou un(e) résident(e) permanent(e) du Canada au sens de la [Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés](#) ;
- **se rendre disponible pour participer à Séries Mania Forum 2023** du 21 au 23 mars 2023. Le Canada France Séries Lab ne couvre pas les frais de voyage et d'accréditation. Les producteurs

canadiens et français peuvent se rapprocher de leurs organismes provinciaux ou professionnels pour obtenir du financement. ;

- s'engager à **se rendre potentiellement disponible pour les phases II et III du Canada France Séries** incluant des déplacements en personne au World Media Festival de Banff du 11 au 14 juin 2023 et à Séries Mania Forum en mars 2024.

Pour être admissible en tant que **porteur de projet**, un requérant doit également :

- **Porter un projet répondant aux critères suivants :**
  - **Catégorie** : séries audiovisuelles (créations originales, adaptations). Les adaptations de séries déjà existantes ne sont pas éligibles. Les projets de deuxième saison de séries déjà existantes ne sont pas éligibles ;
  - **Durée** : 26 minutes minimum par épisode, 3 épisodes minimum
  - **Genre** : séries de fiction en prises de vue réelles
  - **Langue** : séries tournées en langue française, en langue anglaise, bilingue ou multilingue (si celles-ci incluent au moins l'anglais ou le français).
  - **Chaîne de droit claire et complète**
  - Projets **sans convention de développement conclue avec un diffuseur** (jusqu'à l'avis de sélection et/ou complétude du programme).
- **Détenir le contrôle créatif et financier du projet présenté**, de même que tous les droits d'auteur et options nécessaires à son développement et à son exploitation.

Pour être admissible en tant que **producteur intéressé à coproduire**, un requérant doit :

- justifier de sa **motivation à coproduire avec un partenaire français ou canadien**
- **se rendre disponible et financer sa participation au Séries Mania Forum 2023**

## INSCRIPTION DES PROJETS

Les projets inscrits doivent répondre aux critères de sélection énoncés ci-avant et l'inscription doit inclure l'ensemble des documents mentionnés ci-après.

L'inscription des projets est **gratuite**.

Pour être admissible, les candidats doivent s'être enregistrés en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur notre site internet : [www.seriesmania.com](http://www.seriesmania.com) . **Aucune candidature par e-mail, courrier ou toute autre forme ne sera prise en considération.**

Afin de valider l'inscription, les documents suivants doivent être fournis impérativement avant la date limite :

1) Une **pré-bible artistique** entre 10 et 15 pages maximum comprenant :

- Une courte note d'intention des auteurs ;
- Une présentation du concept de la série : les différentes caractéristiques du projet (arène, sujet, genre, direction artistique, etc.) ;
- Une présentation des personnages principaux ;
- Des éléments de synopsis, d'arches ;

- Si le projet est tiré d'une œuvre préexistante, une note permettant d'apprécier le travail effectué par rapport à cette œuvre ;
  - Facultatif : si disponible, un script dialogué.
- 2) Un devis de développement correspondant aux besoins identifiés à cette étape de pré-développement ;
  - 3) Un plan de financement du développement ;
  - 4) Un descriptif des travaux et démarches à effectuer dans la phase de développement précisant :
    - Les enjeux créatifs, techniques, économiques liés au développement du projet ;
    - Les besoins du projet en lien avec les dépenses présentées dans le devis ;
    - Un état des recherches de partenaires financiers et des perspectives de diffusion envisagées
    - Une note sur les motivations à coproduire ce projet au plan artistique, financier et les raisons pour lesquelles le projet comprend potentiellement une dimension franco-canadienne.
  - 5) Les contrats d'option et de cession de droits signés entre auteurs ou scénaristes et producteurs ;
  - 6) Si l'œuvre est une adaptation, une option du détenteur des droits audiovisuels autorisant le projet d'adaptation ;
  - 7) Les CV de l'équipe de création (auteurs et producteurs) ;
  - 8) Seules les candidatures rédigées en français ou en anglais seront acceptées. Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

La date limite de candidature est le **lundi 23 janvier jusqu'à minuit (CET)**.

La sélection officielle sera annoncée par email aux candidats par les organisateurs **début février 2023**.

#### **CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION**

Les documents envoyés lors de la candidature des projets resteront strictement confidentiels et ne feront l'objet d'aucune publication.

Les projets sélectionnés devront fournir des informations qui seront publiées sur les supports de communication du Forum de Séries Mania (site internet, catalogues, flyers, ...).

La liste des projets sélectionnés, incluant le titre du projet, le pays d'origine, la société de production et la chaîne de télévision ou le distributeur associé, pourra être communiquée et publiée dans la presse.

**J'ai lu et accepté la réglementation du Canada-France Séries Lab (phase I). Je comprends également que l'inscription ne garantit pas la sélection du projet. Si ma demande ne respecte pas la réglementation présente, mon projet pourra être déclaré inéligible.**

*Veillez adresser vos questions à Claire Marchal : [claire.marchal@seriesmania.com](mailto:claire.marchal@seriesmania.com)*